

Team Event Orcières

Lundi 11 février 2019

Règlement

1. Inscription des équipes

Les inscriptions à l'épreuve par équipes doivent être envoyées par fichier FFSSKI par mail à skiclubmerlette@gmail.com avant le 9 février. Un fichier FFSSKI par équipe.

Le tarif d'inscription est de 8€ par coureur, soit 32€ par équipe. Le tarif comprend l'inscription ainsi que le buffet du soir pour tous les coureurs et coaches.

Chaque équipe doit être composée de 4 coureurs : 2 filles + 2 garçons ; soit 4 coureurs pour la catégorie U12 et 4 coureurs pour la catégorie U14. Les équipes doivent être constituées et précisées lors de l'inscription par mail. Un concurrent ne peut prendre qu'un seul départ par rencontre.

Une équipe peut être composée de 1 ou plusieurs clubs. Pour l'attribution des points, se référer au point 3.B.

2. Qualification « géant sprint » à l'épreuve du Team Event

Un géant sprint qualificatif (distance 16-17 m) en une manche, aura lieu avant l'épreuve du Team Event. Les temps totaux de chaque équipe seront additionnés pour constituer les tableaux des 1/8^{ème} de finales du Team Event selon la configuration définie par le point « 2.A Type d'épreuve ».

L'ordre de départ pour le géant sprint qualificatif se fera par tirage au sort à la mêlée filles puis garçons.

Seront qualifiées dans l'ordre pour le Team Event : les équipes ayant 4 temps à l'arrivée, puis 3 temps à l'arrivée, puis 2 temps à l'arrivée.

Si 4 skieurs d'une même équipe abandonnent lors du géant sprint qualificatif, l'équipe ne sera pas qualifiée pour le Team Event.

Le nombre d'équipes pour le géant qualificatif n'est pas limité. Seront qualifiés pour le Team Event, les 16 meilleures équipes U12 et les 16 meilleures équipes U14.

L'ensemble des équipes seront classées. Les équipes qui ne se qualifient pas pour le Team Event seront classées 17^{ème}, 18^{ème}, etc, en fonction du meilleur temps fille et meilleur temps garçon de chaque équipe.

3. Epreuve parallèle par équipe

A. Type d'épreuve

Le tracé de l'épreuve sera un slalom géant parallèle dont les portes et banderoles correspondront aux normes en vigueur pour les épreuves de GS (distance 12m-14m)

B. Attributions des points

Si une équipe = 1 club, les points seront attribués en totalité au club.

Si une équipe = plusieurs clubs, les points seront attribués aux clubs respectifs au prorata des coureurs/club.

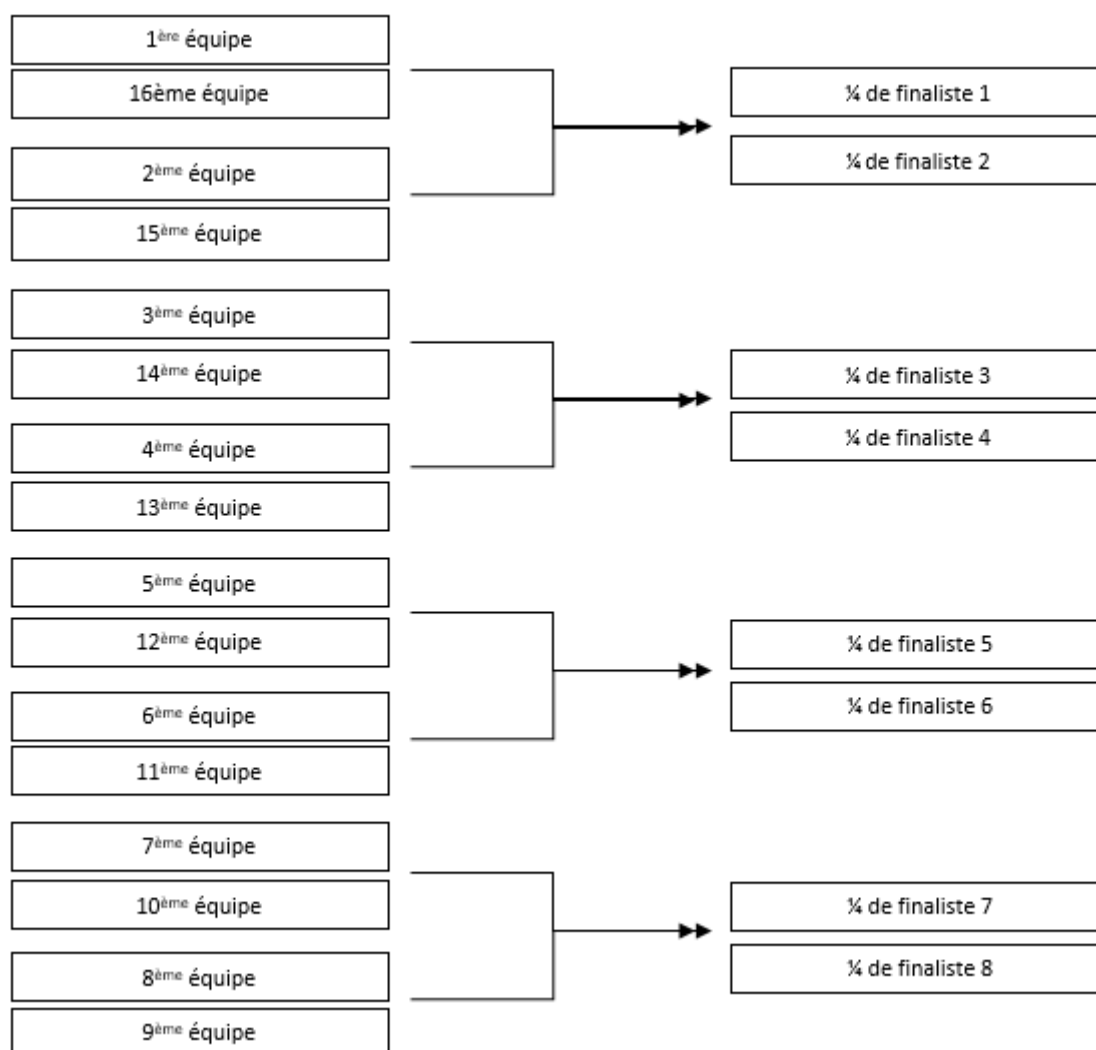
Si un club qualifie plus d'une équipe au Team Event, les points retenus seront ceux de la meilleure équipe classée lors du Team Event.

C. Ordre des rencontres du Team Event

L'épreuve commencera par les 1/8 de finales U14, puis 1/8 de finales U12. Suivront les ¼ de finales U14 puis ¼ de finales U12. Ensuite ½ finale U14 puis ½ finale U12. Il y aura une petite finale U14 et une petite finale U12. L'épreuve se terminera par la grande finale U14 puis la grande finale U12.

Seront attribués une suite de 4 dossards à chaque équipe. Les dossards impairs sont pour les filles et les dossards pairs sont pour les garçons.

Tableau 1/8^{ème} de finales U12 et U14



D. Déroulement de chaque duel formant une rencontre

Les duels opposent deux coureurs en élimination directe. L'ordre des départs sera le suivant :

« Tracé rouge » 16^{ème} équipe/Fille 1 contre « Tracé bleu » 1^{ère} équipe/Fille 1

« Tracé rouge » 16^{ème} équipe/Garçon 1 contre « Tracé bleu » 1^{ère} équipe/Garçon 1

« Tracé bleu » 16^{ème} équipe/Fille 2 contre « Tracé bleu » 1^{ère} équipe/Fille 2

« Tracé bleu » 16^{ème} équipe/Garçon 2 contre « Tracé bleu » 1^{ère} équipe/Garçon 2

E. Barème des points du Team Event

Le vainqueur de chaque duel marque 1 point pour son équipe. En cas d'égalité à l'issue de la confrontation entre 2 équipes (2:2), l'équipe qui détient le meilleur total des temps individuels (ou le meilleur temps suivant en cas d'égalité du meilleur temps), réalisé chez les filles et les garçons remporte la rencontre. Si deux compétiteurs tombent en même temps, c'est le compétiteur qui franchit le premier la ligne d'arrivée, de manière réglementaire, qui l'emporte. Au cas où aucun des deux compétiteurs ne finit son parcours, le vainqueur du duel est celui qui est allé le plus loin sur son parcours.

F. Cas de disqualifications

- Changement de tracé
- Gêne de l'adversaire accidentellement ou non
- Non franchissement d'une porte (art 661.4.2)

G. Récompenses

L'organisateur prévoit de récompenser les 3 premières équipes U14 et les 3 premières équipes U12.

4. Règlementation du parallèle

Définition

L'épreuve parallèle est une compétition se disputant simultanément par deux concurrents sur 2 pistes situées côte à côte et dont les tracés, la configuration du terrain, la préparation de la neige, doivent être rigoureusement identiques.

Dénivelées

La dénivelée devrait être comprise entre 50 et 100 m, pour un nombre de portes de 20 à 30, départ et arrivée non comptés et correspondant à un temps entre 20 à 30 secondes.

Choix et préparation de la piste

Pour permettre le traçage de plusieurs parcours, il faut choisir une pente suffisamment large, de préférence légèrement concave (permettant d'avoir une vue d'ensemble de toute la compétition depuis n'importe quel point). En cas de changements de pente et de bosses, il faut utiliser toute la largeur de la piste. Les tracés doivent présenter le même profil et les mêmes difficultés.

Les parcours seront à préparer comme pour un slalom et la piste devra être dure sur toute sa largeur pour garantir l'égalité des chances.

L'organisateur mettra à disposition des athlètes un moyen de transport rapide pour regagner le départ dans les délais les plus brefs possibles.

La piste doit être clôturée de haut en bas. Il est recommandé de prévoir une deuxième enceinte clôturée le long du parcours pour les entraîneurs, les concurrents et le personnel de service.

Conception des tracés

Chaque parcours se distingue par une succession de balises de virage. Chaque balise se compose de deux piquets de slalom sur lesquels est attachée une banderole slalom géant. Les banderoles doivent être attachées de façon à pouvoir s'arracher d'un piquet (art. 690).

En cas de deux tracés, les piquets et banderoles sont rouges pour le tracé de gauche et bleus pour le tracé de droite selon le sens de déplacement.

Le même traceur compose des tracés identiques et parallèles. Il doit veiller à la fluidité du parcours, à la variété des virages (changements prononcés de direction) et aux changements indispensables de rythme.

La première balise de chaque tracé devrait être placée au minimum à 8 m et au maximum à 10 m du départ.

Peu avant l'arrivée, après la dernière balise, la séparation entre les tracés doit être bien marquée dans le but de canaliser chaque coureur vers le centre de sa porte d'arrivée.

Ecart entre les tracés

L'écart entre deux portes adjacentes – correspondantes (piquet-pivot à piquet-pivot) doit être de 6 m au minimum. Le même écart doit séparer les portes de départ.

Appareillage du départ

Les portes doivent pouvoir s'ouvrir simultanément ou successivement et être connectées au système de chronométrage.

Le départ est réglé par le Jury avec le starter. Le départ ne peut s'effectuer que sur ordre du Jury, lorsque la piste est libre et dégagée. Tout autre système de départ peut être choisi, à condition que la simultanéité du départ sur les deux portillons soit garantie et respecte l'art. 1226.1.

Faux départ

Sera pénalisé:

- le concurrent qui franchit la porte avant l'ordre de départ
- le concurrent qui ne place pas ses deux bâtons en arrière de la porte fermée.

Commandement de départ

Avant de commander aux concurrents "Attention, prêt"; et d'actionner le signal de départ subséquent ouvrant les portes de départ, le starter devra s'assurer que les concurrents sont prêts.

Au cas où l'une ou les deux portes de départ seraient bloquées, la procédure de départ est à recommencer.

L'arrivée

Les installations d'arrivée sont symétriques. La ligne des arrivées est parallèle à la ligne des départs.

Chaque arrivée est visualisée par une banderole tendue entre deux poteaux, constituant une porte d'arrivée. Chacune des portes doit avoir une largeur de 7 m au minimum. Les poteaux intérieurs des arrivées sont côte à côte.

Une séparation visible doit être mise en place pour le passage de la ligne d'arrivée et la séparation des deux couloirs doit être assurée après la ligne d'arrivée.

Jury et traceur

Le Jury comprend:

- le Délégué Technique
- l'arbitre
- le directeur d'épreuve

Le traceur est désigné par l'organisateur.

Chronométrage

En slalom parallèle, deux compétiteurs s'affrontent côte à côte ; il est possible de mesurer la différence de temps (à l'arrivée) ou par rapport au temps individuel de chacun (du départ à l'arrivée). Si le temps de chaque concurrent est mesuré, la différence devra être calculée par une soustraction de ces deux temps (au centième de seconde). Le Jury devra annoncer à la réunion des chefs d'équipe, la méthode de calcul appliquée.

Déroulement d'une compétition parallèle à deux tracés

Chaque rencontre entre deux concurrents s'opère en une manche (KO système).

Les concurrents reconnaîtront le tracé une seule fois, de haut en bas, skis aux pieds. Durée de cette reconnaissance: 40 minutes

Huitième de finale

Les 16 équipes prendront le départ par paire suivant l'ordre établi par le géant sprint qualificatif.

Il y aura 8 équipes qualifiées pour les quarts de finale. Les huit équipes éliminées seront classés de la 9^{ème} à la 16^{ème} place selon l'addition du meilleur temps Fille et du meilleur temps Garçon de chaque équipe.

Quart de finale

Les 8 équipes qualifiées partent selon l'ordre du tableau des départs.

Les quatre équipes éliminées seront classés de la 5^{ème} à 8^{ème} place selon l'addition du meilleur temps Fille et du meilleur temps Garçon de chaque équipe.

Demi-finale et finale

Les 4 équipes qualifiées partent selon l'ordre du tableau des départs.

Avant la grande finale, les perdants de la demi-finale disputeront la petite finale pour les rangs 3 et 4.

Les finalistes (grande finale) se présenteront ensuite pour disputer la grande finale.

Surveillance des manches

Les juges de portes seront placés sur les côtés extérieurs de la piste. Ils seront dotés de drapeaux correspondants à la couleur du parcours qu'ils contrôlent (bleu ou rouge). Ils signaleront immédiatement au Jury toute faute commise dans le secteur dont ils assurent la surveillance. Au

milieu du parcours est placé un membre du jury doté d'un drapeau jaune. Celui-ci juge si le lever de drapeau rouge ou bleu par un juge de porte est bien fondé et confirme la disqualification du concurrent en question.